

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09 NOV. 2017

Dossier complet le :

09 NOV. 2017

N° d'enregistrement :

F04417P0J82

1. Intitulé du projet

Station de lavage de camions sur la commune de Thal-Drulingen, sur la plateforme d'activités d'Alsace Bossue.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

KIMMEL Services

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Laurent KIMMEL, Fondé de pouvoir

RCS / SIRET

3 7 8 8 7 6 5 8 5 0 0 0 5 0

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a)	Installation de lavage de citernes de camions. Rubrique ICPE : 2795 (lavage de citernes) - 200 m3/j (autorisation)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une installation de lavage de citernes de camions. Cette station sera équipée de 6 pistes de lavage, dont une de lavage extérieur. Il est prévu que tous types de citernes soient lavés (2 pistes de lavage de citernes alimentaires, 2 pistes de lavage de citernes pour produits industriels chimiques et/ou pulvérulents et une piste de lavage de carrosserie avec portique à rouleaux). L'installation sera également équipée d'une station de traitement des effluents aqueux, station de type biologique.

Le projet consiste en la création d'un nouveau bâtiment de 5 travées, équipé d'un local technique et de bureaux. La station d'épuration sera également équipée d'un local technique, d'un bassin tampon en béton enterrée, d'un bassin d'aération en béton semi enterré.

Le site sera doté d'un bassin de rétention des eaux d'extinction incendie de 120 m3.

4.2 Objectifs du projet

La station de lavage va s'intégrer dans le développement de la plateforme départementale de Thal-Drulingen, et fera partie d'un centre logistique qui comprendra, à terme, en centre de contrôle technique, une station-service dédiée aux poids lourds, et un entrepôt logistique.

Ce projet permettra de faire baisser le trafic routier sur la portion A4 (Thal-Drulingen)-Sarre-Union, sur la route départementale 1061.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus sur une durée de 12 mois, en 3 phases.

La première phase consistera au terrassement (génie civil, etc ...) (4 à 6 mois)

La seconde phase consistera au montage de la station de lavage (4 mois).

La troisième phase consistera au montage de la station d'épuration (6-10 mois). Cette phase se fera en parallèle aux phases 1 et 2.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il est prévu de traiter jusqu'à 60 camions par jour (intérieur) et 50 véhicules par jour (extérieur). Cela correspond à un volume maximal à traiter de 200 m³/j et une charge maximale à traiter de 600 kg de DCO/j.

Les 5 travées de lavage seront équipées de têtes (5 têtes par piste) et de lances de lavage, d'un dosage de 3 produits automatiques + un produit d'aseptisation pour l'alimentaire et 3 produits pour le chimique/industriel. Une des pistes "alimentaire" permettra également le séchage des citernes, grâce à un aérotherme soufflant de l'air chaud.

Les eaux de lavage seront réutilisées dans le procédé.

Les citernes "alimentaires" seront égouttées avant lavage. Ces "concentrats" seront stockés et évacués vers des filières de valorisation (méthaniseur par exemple).

La production d'eau chaude se fera par une chaudière fonctionnant au gaz naturel de 1,2 MW.

La station de traitement des effluents aqueux sera composée de :

- 1 débourbeur-déshuileur (piste lavage extérieur des camions)
- 1 bassin tampon aéré
- 1 bassin biologique
- de modules de filtration membranaire
- 1 installation de déshydratation des boues

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de type ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Rubrique 2795	200 m3/j - autorisation

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parc d'activité d'Alsace Bossue
67 320 Thal-Drulingen

Coordonnées géographiques¹ Long. 7 ° 7 ' 44 " 0 Lat. 48 ° 54 ' 59 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF I : Prairies, vergers et vallons humides d'Alsace Bossue à Mackwiller et Thal-Drulingen (n°420030026) ZNIEFF II : Paysage agricole et forestier diversifié d'Alsace Bossue (n°420030029)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) (Etat) du Bas-Rhin approuvé le 12 février 2015. Cependant, les cartes montrent que le site KIMMEL se situe en dehors des zones exposées au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de la « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch, le Marais du Francaltroff » qui se situe à environ 4,2 km au nord-ouest et à 7 km au sud-est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adduction en eau potable depuis le réseau communal de Thal-Drulingen. Volume d'eau moyen journalier envisagé : 200 m ³ /j Volume d'eau maximal horaire : 48 m ³ /h
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sur lequel va être implanté la station de lavage est actuellement occupé par des prairies exploitées (terres arables, selon le référentiel Corine Land Cover). La réalisation du projet entraînera une destruction quasi-totale des milieux préexistants par terrassement, à l'exception des bosquets qui seront conservés afin d'assurer une meilleure intégration paysagère. Les peuplements floristique rencontrés sont classiques. Il n'y a pas de flore remarquable. Du fait de la nature commune des milieux et des espèces rencontrées, le projet n'aura globalement pas de retombées fortement négatives sur la faune. L'étude d'impact de la ZAC va dans le même sens.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles où est prévue la localisation du projet, sont, à l'heure actuelle, des parcelles agricoles. Cependant, elles font partie de la zone de la plateforme départementale d'activités d'Alsace Bossue et leur changement d'usage a été prévu par le développement de la zone (cf. étude d'impact de la plateforme).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic de poids lourds engendré par la station de lavage est estimé à 224 mouvements par jour. Cela représentera environ 3,5% du trafic de la RD1061. Néanmoins, il s'agit d'un trafic déjà existant puisque les poids lourds se rendent aujourd'hui à Sarre-Union. Il est attendu un impact positif sur la RD1061, les poids lourds parcourant une distance de quelques centaines de mètres contre plusieurs kilomètres auparavant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La proximité de l'autoroute A4 engendre des nuisances sonores. La source de bruit principale proviendra du trafic des poids lourds. Cependant, comme pour l'impact lié au trafic routier, l'impact attendu est positif car es poids lourds parcourront une distance de quelques centaines de mètres contre plusieurs kilomètres auparavant.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La station d'épuration sera réalisée avec les meilleures techniques disponibles afin d'éviter toute nuisance olfactive.</p> <p>Le procédé de lavage des citernes et la déshydratation des boues de la STEP seront réalisés en intérieur.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses.</p> <p>Les sources de lumière seront éteintes lors de la fermeture des installations.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La chaudière gaz de 1,2 MW sera à l'origine d'émissions atmosphériques de type CO₂, NO_x. Cependant, compte tenu de la faible puissance de l'installation, l'impact est considéré comme très faible.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets de la station d'épuration seront dirigés dans le réseau des eaux pluviales de la plateforme Alsace Bossue (fossés drainants). Ces réseaux rejoignent un bassin de lagunage. L'exutoire final est le cours d'eau Vogelslach. Il est prévu au maximum un rejet de 200 m³/j d'eaux industrielles, avec les valeurs limites suivantes : DCO : 100 mg/L, DBO₅ : 25 mg/L, MES : 30 mg/L, HCT : 5 mg/L, P_{total} = 2 mg/L et N_{total} = 15 mg/L</p> <p>Charges rejetées : DCO : 20 kg/j, DBO₅ : 5 kg/j, MeS : 30 kg/j, P = 0,4 kg/j, N = 3 kg/j</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents engendrés sont issus des phases de récupération des fonds de citernes "alimentaires". Ces eaux seront évacuées pour être valorisées (méthanisation).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les boues de la station d'épuration seront également dirigées vers des filières de déchets agréées (300 t/an). Environ 5 à 10 m³/semaine d'effluents concentrés seront également évacués vers des filières agréées.</p> <p>Des déchets non dangereux, en plus faible quantité, seront également produits.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude d'archéologie préventive a été réalisée dans le cadre de la création de la plateforme départementale d'activités Alsace Bossue. Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique. Seuls quelques tessons épars de la protohistoire indéterminée ont été recueillis, ainsi qu'un racloir (néolithique probable), indiquant une présence humaine sporadique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage du sol sera modifié car la parcelle actuelle est utilisée en tant que champ cultivé. Cependant, cette parcelle a fait l'objet d'un usage prévu par la plateforme départementale d'activités d'Alsace Bossue.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les effets négatifs du projet concerne principalement les rejets en eau et la production de déchets.

Les rejets en eau de la station de lavage seront traités par une station d'épuration de type biologique. Les valeurs limites atteintes pour les différents paramètres permettront un rejet dans le réseau des eaux pluviales avec un exutoire final au milieu naturel. Les objectifs fixés sont ceux assignés à la ZAC de Thal-Drulingen (soit DCO : 100 mg/L, DBO5 : 25 mg/L, MES : 30 mg/L, Ptotal = 2 mg/L et Ntotal = 15 mg/L) :

Charges rejetées : DCO : 20 kg/j, DBO5 : 5 kg/j, MeS : 30 kg/j, P = 0,4 kg/j, N = 3 kg/j)

Une partie des eaux de process sera recyclée (dernière fonction de rinçage servira au pré-rinçage du lavage suivant).

Le réseau d'adduction en eau potable sera équipé d'un disconnecteur.

Le bassin de rétention des eaux d'extinction incendie sera équipé d'une pompe de relevage faisant office de vanne de coupure en cas d'incident.

Tous les produits chimiques utilisés par la station de lavage ou la station d'épuration seront stockés sur des rétentions au volume suffisant.

Les déchets seront récupérés et éliminés via des filières autorisées, agréées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du fait que le projet sera localisé sur une plateforme départementale, que les consommations d'eau seront maîtrisées, que les rejets en eau seront traités, que les rejets atmosphériques seront limités, que l'impact sur le trafic routier sera positif, que l'impact sur la faune, la flore et les habitats sera limité, que les déchets générés seront traités par des filières autorisées, que le risque de pollution est maîtrisé grâce à la mise en œuvre de moyens de prévention (rétentions adaptées, système de coupure avant rejet au réseau de la zone, etc ...), il est estimé que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sarreguemines

le, 09/11/2017

Signature

Sàrl KIMMEL SERVICES
6 rue de l'Église
57412 SCHMITTVILLER
SIRET 578 876 585 00050
Tél. 03 87 28 50 33 - Fax 03 87 98 52 30

